

À propos de Primerica

Primerica est la plus importante organisation indépendante de commercialisation de services financiers en Amérique du Nord :

- Primerica, Inc. est cotée à la Bourse de New York sous le symbole « PRI ».
- Plus de 5,5 millions de vies assurées auprès de nos compagnies d'assurance-vie.
- Environ 3 millions de comptes de placement clients.
- 953 milliards \$ de couverture d'assurance-vie temporaire en vigueur.
- Une moyenne de 4,9 millions \$ versés chaque jour en demandes de prestations.
- Les investisseurs de Primerica disposent de près de 112 milliards \$ en actifs dans leurs comptes de placement Primerica.

Les chiffres ci-dessus représentent les totaux combinés ou la moyenne quotidienne au 31 décembre 2024 des sociétés affiliées suivantes : **Assurance-vie** : National Benefit Life Insurance Company (siège social : Long Island City, New York) dans l'État de New York; Primerica Life Insurance Company (bureau principal : Duluth, Géorgie) dans tous les autres États américains; et La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada (siège social : Mississauga, Ontario) au Canada. **Placements** : Aux États-Unis, les produits en valeurs mobilières sont offerts par PFS Investments Inc. (PFSI), 1 Primerica Parkway, Duluth, Georgia 30099-0001; au Canada, les fonds communs de placements sont offerts par Les Placements PFSL du Canada Ltée, qui est un courtier en fonds communs de placement, et les fonds distincts sont offerts par La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada, siège social : Mississauga, Ontario. Chaque société est responsable de ses propres obligations financières.

Les produits et les services ne sont pas tous offerts dans toutes les provinces et tous les territoires. **1** Les représentants de Les Services Financiers Primerica Ltée commercialisent des produits d'assurance-vie et de fonds distincts par l'entremise de La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada; siège social : Mississauga, en Ontario. Ils commercialisent également des produits de fonds distincts souscrits par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie; siège social : Toronto, en Ontario. Des commissions de souscription, des commissions de suivi, des frais de gestion et des dépenses peuvent tous être associés aux placements dans des fonds distincts. Veuillez lire la Brochure d'information avant d'investir. À l'exception de la garantie à l'échéance et au décès, les montants que vous recevez en vertu de votre contrat ne sont pas garantis. La valeur des fonds fluctue fréquemment et le rendement passé n'est pas garant du rendement à venir. Les représentants de Les Services Financiers Primerica Ltée commercialisent l'assurance vie et l'assurance maladies graves sans exigence médicale et à émission simplifiée, qui sont offertes par l'entremise de Plan de protection du Canada et souscrites par Foresters, compagnie d'assurance vie, dont le siège social est situé à Toronto, en Ontario. **2** Les fonds communs de placement sont offerts par Les Placements PFSL du Canada Ltée, qui est un courtier en fonds communs de placement, siège social : Mississauga, Ontario. **3** Advantage Primerica^{MC} est une marque de commerce de Primerica, Inc. Les représentants de vente indépendants de Primerica font la promotion et commercialisent les produits d'assurance administrés par The Edge Benefits Inc. aux fins du programme Advantage Primerica^{MC}. Ces produits sont souscrits par plusieurs compagnies d'assurance canadiennes qui ne sont pas affiliées à Primerica. The EDGE est une marque déposée de The Edge Benefits Inc., un fier membre du groupe de sociétés Co-operators. **4** Primerica ne négocie pas de prêts hypothécaires ou de prêts de consolidation de dettes. Le rôle des représentants de Primerica se limite à recommander aux clients 8Twelve Mortgage Corp. pour obtenir des prêts hypothécaires et de consolidation de dettes garantis par une propriété résidentielle. **5** Le Programme de protection juridique de Primerica et ID Theft Defense^{MC} sont offerts en vertu d'une entente contractuelle entre Les Services à la Clientèle Primerica Inc., Les Placements PFSL du Canada Ltée et PPL Legal Care of Canada Corporation, une filiale de Pre-Paid Legal Services, Inc. faisant affaires sous le nom de LegalShield. Les représentants de Primerica recommandent aux clients LegalShield. **6** L'assurance auto et habitation est offerte par l'entremise d'une entente de recommandation en vertu d'un accord contractuel entre Surex.com Ltd., Surex.com (Ontario) Ltd., La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada et Les Placements PFSL du Canada Ltée. L'assurance auto et habitation n'est pas offerte directement par Primerica.

Primerica commercialise des produits et des services de premier ordre provenant de sociétés mondiales de grande renommée :

Assurance-vie temporaire¹

- La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada

Fonds communs de placement²

- Placements AGF Inc.
- Placements Mackenzie

Fonds distincts¹

- La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada
- Canada Vie

Assurance soins de santé³

- Advantage Primerica^{MC} est offert par The Edge Benefits

Autre assurance¹

- Plan de protection du Canada

Prêts hypothécaires⁴

- 8Twelve Mortgage Corporation

Protection juridique et de l'identité⁵

- Le Programme de protection juridique de Primerica est offert par Pre-Paid Legal Services, Inc. (LegalShield)
- ID Theft Defense^{MC} est offert par LegalShield

Assurance auto et habitation⁶

- Primerica Secure^{MC} est offert par Surex

La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada

6985 Financial Drive, Suite 400,
Mississauga, ON L5N 0G3

Fonds distincts : Français : 1 800 463-7774 | Anglais : 1 800 463-9997
Assurance-vie temporaire : 905 812-2900

Affiliations et organisations

Bureau du surintendant des institutions financières Canada

La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada est réglementée par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Ce dernier est un organisme indépendant du gouvernement du Canada, qui est établi en 1987 dans le but de rehausser la sûreté et la solidité du système financier. Il surveille et réglemente les banques et les sociétés d'assurances, les sociétés de fiducie et de prêt, ainsi que les régimes de retraite privés de compétence fédérale, et veille à ce qu'ils respectent les lois auxquelles ils sont soumis.

Pour en savoir plus, visitez www.osfi-bsif.gc.ca.

Ombudsman des services bancaires et d'investissement

Les Placements PFSL du Canada Ltée est une société membre de l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI). Ce dernier règle des différends entre les clients et leurs firmes participantes des secteurs des services bancaires et de l'investissement s'ils ne parviennent pas à les régler par eux-mêmes. L'OSBI est un service indépendant et impartial et offre des services gratuitement aux consommateurs. Comme l'OSBI offre une solution de rechange au système judiciaire, il travaille dans un contexte informel et dans la confidentialité pour trouver une solution équitable.

Pour en savoir plus, visitez www.obsi.ca.

Ombudsman des assurances de personnes

La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada est une société membre de l'Ombudsman des assurances de personnes (OAP). Ce dernier est un service indépendant de renseignement et de règlement des plaintes offert à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes qui souscrivent une assurance de personnes, qu'il s'agisse d'une assurance-vie, d'une assurance invalidité, de prestations maladies pour les employés, d'une assurance voyage ou de produits de placement comme des rentes ou des fonds distincts. L'OAP est membre du Réseau de conciliation du secteur financier (RCSF), un service de résolution de différends appuyé par les organismes de réglementation du secteur financier et les sociétés de services financiers à l'échelle du Canada.

Pour en savoir plus, visitez www.oapcanada.ca.

Institut des fonds d'investissement du Canada

Les Placements PFSL du Canada Ltée est membre de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC). Ce dernier est la voix du secteur des fonds d'investissement au Canada, et il comprend les sociétés de fonds d'investissement, les distributeurs et les entreprises qui desservent ce secteur. L'IFIC influence et fait avancer de manière proactive les problématiques liées au secteur à l'intérieur du cadre réglementaire afin d'améliorer l'efficacité, la connaissance et la capacité de ses membres.

Pour en savoir plus, visitez www.ific.ca.

Assuris

La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada est membre d'Assuris. Cette dernière est la société à but non lucratif chargée de protéger les assurés canadiens en cas de faillite de leur compagnie d'assurance-vie. Son rôle consiste à protéger les assurés en réduisant au maximum la perte de leurs prestations et en assurant le transfert rapide des polices à une compagnie solvable, qui maintiendra les garanties protégées. Assuris est une société financée par le secteur de l'assurance de personnes et approuvée par le gouvernement. La protection d'Assuris est gratuite pour les titulaires de polices.

Pour en savoir plus, visitez www.assuris.ca.